Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20261013-20261001-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 13 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 07 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : COUSIN Marion, DESILLES Bettina, DUCLOYER Alain, FENIET Maud, FLEHO Elisabeth, FRANGEUL Jean-Pierre, GICQUEL Patricia, GLEMAU Jean-Yves, GORIN Nicolas, GUÉHO Cyril, LE GUYADER Tifenn, LE QUELLEC Jean-Charles, LEROUX Fabien, LEVESQUE Jean-Luc, LUBERT Jean-Claude, MELLERIN Brigitte, PAUMIER Mathieu, PICHOT Franck, PITRÉ Stéphanie, RACAPÉ Isabelle, SENNINGER Danielle, VIARD Emmanuelle,

Ont donné procuration :
HUET Aurélien donne pouvoir à FENIET Maud
JAN Émile donne pouvoir à SENNINGER Danielle
KRYSTKIEWICZ Catherine donne pouvoir à FLEHO Elisabeth

Étaient absents :
YART Stéphanie
THOUZEAU Nicolas

Secrétaire de séance :
RACAPE isabelle

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 22
Procurations	: 3
Votants	: 25

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07/10/2026
Date d'affichage : 07/10/2026

DELIBERATION 2026_10_01
CENTRE DE LOISIRS : DELIBERATION AUTORISANT LE RECOURS A DES CONTRATS EDUCATIFS

Rapport de Brigitte MELLERIN, adjointe déléguée à l'enfance et aux affaires scolaires,

Il est rappelé que les emplois des collectivités sont créés par l'organe délibérant. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Il est nécessaire de recruter 5 agents contractuels (Contrat d'Engagement Éducatifs) qui seront

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20261013-20261001-DE

affectés au centre de loisirs au cours des vacances scolaires de la Toussaint.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le recrutement de 5 animateurs en CEE pour la période du 19/10 au 30/10/2026.

Service	Fonction	Nbre de postes	Contrat	Durée du contrat	Quotité du temps de travail	Diplômes	Expérience
ALSH	Animateur	5	CEE	19.10.2026 au 30.10.2026	Temps complet	Diplômes en lien avec le poste	Débutant accepté

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE le recrutement de 5 animateurs en CEE pour la période du 19/10 au 30/10/2026.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Isabelle Racapé